

Questions pratiques et d'ordre financier

L'argent

Avant de partir, constituez-vous un fonds qui vous permettra de vous installer confortablement. Il est vrai que certaines sociétés offrent à leurs employés une indemnité de déménagement, mais vous devrez peut-être attendre plusieurs semaines avant de toucher votre premier chèque de paie. Demandez à une banque ou à un agent de change dans quelle devise vous devriez emporter votre argent. Les dollars canadiens et les chèques de voyage en dollars canadiens ne sont pas acceptés partout. Souvent, les chèques de voyage en dollars US constituent l'option la plus sûre et la plus pratique.

Votre carte bancaire ou vos cartes de crédit ne sont pas forcément utilisables ou acceptées dans le pays où vous allez travailler.

Planifier ses finances

Avant de quitter le Canada, réglez toutes vos obligations financières ou prenez des dispositions pour le faire pendant que vous serez à l'étranger. Vous pouvez par exemple vous acquitter de certaines dettes ou d'obligations courantes en

demandant à votre banque d'effectuer des versements automatiques à partir de votre compte. Vous devriez l'aviser du fait que vous allez travailler à l'étranger et lui donner votre nouvelle adresse. La plupart des banques seront en mesure de vous offrir plusieurs services pour vous aider à gérer vos comptes depuis un pays étranger.

Emportez au moins une carte de crédit. Même si vous ne comptez pas l'utiliser, elle vous procurera une certaine tranquillité d'esprit. Gardez-la dans un endroit sûr pour vous en servir en cas d'urgence ou pour des dépenses imprévues.

Les impôts

Si vous résidez à l'étranger tout en gardant des liens de résidence au Canada, vous êtes normalement considéré comme un résident de fait aux fins de l'impôt. Toutefois, d'autres facteurs peuvent entrer en jeu, et vous devriez vous renseigner auprès de Revenu Canada avant votre départ afin d'éviter toute surprise désagréable. La brochure de Revenu Canada intitulée *Résidents canadiens qui séjournent à l'étranger* renferme des renseignements très utiles aux personnes dans cette situation (pour la commander, voir à la page 30).